

- **A l'attention de :** la rédaction
- **Expéditeur :** Service Presse Croix-Rouge de Belgique - Communauté francophone -
- **Date d'envoi du CP :** 1 décembre 2005
- **Sujet :** Collaboration Croix-Rouge / CASU

La Croix-Rouge collabore avec le CASU

Dans le cadre de sa mission auprès des plus vulnérables, la Croix-Rouge de Belgique a formalisé ce 30 novembre, un protocole de collaboration entre la Croix-Rouge - Bruxelles Capitale et le CASU.

Cette collaboration assure la présence d'un secouriste à chaque maraude entre 19H00 et 01H00. Au total, 3 maraudes sont prévues chaque soir, qui seront donc accompagnées par 3 secouristes de la Croix-Rouge.

Une base « radio » sera établie au CASU afin de sécuriser les volontaires et le personnel du CASU. Cette radio permettra également des économies de GSM au CASU.

La présence de secouristes bénévoles offre non seulement un soutien humain supplémentaire, mais également une expertise dans la prise en charge sanitaire des sans abris.

Cette collaboration pourrait se poursuivre au delà de l'hiver et s'étendre toute l'année.

Des secouristes Croix-Rouge travaillaient déjà avec le CASU, en venant assurer des renforts ponctuels lors des périodes de grand froid. Cette collaboration s'inscrit parfaitement dans le cadre des activités de la Croix-Rouge en Belgique auprès des plus démunis.

Plus d'information :

Evelyne VAN LANKER

Directrice du Réseau

02/371.32.26.

0475/31.75.74.

evelyne.van.lanker@redcross-fr.be